







URGENT: quand les municipalités suppléent aux insuffisances de Blanquer

Les enseignant-es remplacé-es par des animateurs-trices ?

C'est non! Création des postes nécessaires!

Quand des maires remplacent le ministre, les animateurs-trices remplacent les enseignant-es!

Suite aux nouvelles dispositions de la foire aux questions du protocole sanitaire ministériel interdisant le brassage des élèves et du manque criant de moyens de remplacement dans le département, plusieurs municipalités (Saint-Denis, Epinay et Romainville, mais il semblerait que 2-3 communes en plus s'y mettent...) imposent que des animateurs-trices remplacent des enseignant-es absent-es dans les classes en étant sous la responsabilité des directions d'écoles.

Les organisations syndicales SNUipp-FSU 93, CGT Éduc' 93, Snudi FO 93 et SUD Éducation 93 appellent les collègues et les écoles à prendre position contre notre remplacement par des animateurs-trices, dans nos classes avec nos élèves. L'Éducation Nationale doit créer les postes de remplaçant-es nécessaires et permettre l'embauche d'enseignant-es fonctionnaires d'État.

Les organisations syndicales demandent audience au DASEN à ce sujet.

A Saint-Denis, deux rassemblements intersyndicaux ont déjà eu lieu à la mairie. Partout, ne laissons pas faire !

Ainsi, en transférant des compétences normalement dévolues à l'État, les collectivités territoriales concernées accompagnent Blanquer dans son œuvre de destruction du service public d'éducation.

Cela ne répond absolument pas à la question de la continuité pédagogique dont sont privé-es les élèves de Seine-Saint-Denis depuis de nombreuses années du fait du manque d'enseignant-es, et d'avantage pendant cette crise sanitaire dont la gestion catastrophique a aggravé les inégalités sociales et scolaires.

Encore une fois la crise sanitaire sert de prétexte à casser le service public d'éducation. C'est encore dans les quartiers populaires que l'on donne l'illusion de sa continuité. Seul le temps assuré par les Professeur-es des Écoles doit être identifié comme du temps scolaire, et la totalité des programmes nationaux doit continuer à être mis en œuvre par les personnels enseignants. Cette proposition constitue un mépris et un discrédit pour le métier d'enseignant-e ainsi que pour celui d'animateur-trice. Nous ne faisons pas le même métier, nous avons des missions différentes et elles doivent être respectées ! Par ailleurs, les taux d'encadrement ne permettent pas d'assurer la sécurité des élèves.

Les organisations syndicales, SNUipp-FSU 93, CGT Éduc' 93, Snudi FO 93 et SUD Éducation 93 revendiquent un plan d'urgence indispensable pour l'école et les établissements de Seine-Saint-Denis afin d'obtenir des moyens humains pour couvrir tous les besoins, notamment en remplacement.

Le gouvernement doit permettre la création massive de postes au concours et la création de plusieurs centaines de postes de remplaçant-es!